



Montreuil, le 11 mai 2023

N/Réf. : NP/DD/EC  
N°119\_20230511

M. Stanislas GUERINI  
Ministre de la Transformation et de la Fonction  
Publiques  
Courriel : [sp.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:sp.mtfp@transformation.gouv.fr)

Copie à :  
M. Jean-Christophe COMBE  
Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des  
Personnes handicapées  
14 avenue Duquesne, 75350 Paris SP 07

M. François BRAUN  
Ministre de la Santé et de la Prévention  
14 avenue Duquesne, 75350 PARIS SP 07  
Courriel : [sec.chefcab.cabsante@sante.gouv.fr](mailto:sec.chefcab.cabsante@sante.gouv.fr)

**Objet :** Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du mardi 23 mai 2023 couvrant les Personnels des secteurs sociaux, médico-sociaux, des écoles, de la petite enfance et de l'animation « **Oubliés du Ségur** » de la **Fonction Publique Territoriale**, ainsi que l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale.

Monsieur le Ministre,

La Fédération CGT des Services Publics vous a adressé le 6 décembre dernier un courrier d'alerte sur la situation des agentes et agents de la Fonction Publique Territoriale « Oubliés du Ségur » vous demandant d'agir au plus vite.

Jusqu'à ce jour, ce courrier est resté sans réponse de votre part, ce que nous regrettons vivement étant donné l'urgence de la situation et la souffrance financière des agents laissés pour compte.

Certes, suite au décret du 30 novembre 2022, ce sont bien 80 000 agents qui bénéficieront d'une augmentation nette mensuelle de 192 euros sous forme de Complément de Traitement Indiciaire-CTI.

Mais se sont aussi et surtout **plus de 100 000 agents de la filière sociale, médico-sociale, de la petite enfance, des écoles, de l'animation et de la filière technique de la Fonction Publique Territoriale qui sont encore exclus du bénéfice du CTI :**

- ) **Personnels des crèches : Auxiliaires de puériculture, Éducatrices de jeunes enfants, Infirmières, Puéricultrices...**
- ) **Personnels des écoles : ATSEM, faisant fonction et Agents techniques...**
- ) **Assistants familiales et maternelles...**
- ) **Animateurs des centres de loisirs...**
- ) **Agents sociaux, Personnels administratifs et d'accueil des services sociaux et médico-sociaux...**
- ) **Personnels sociaux et médico-sociaux non en charge de suivis socio-éducatifs par leur collectivité : Assistants sociaux du personnel, Psychologues médecine préventive...**

Dans un contexte d'inflation sans précédent et face à l'adoption de la réforme des retraites qui contraindrait les agentes et agents à travailler plus longtemps si elle n'est pas abrogée, ce sont près de 98 % de femmes, plus que jamais déterminées pour obtenir justice, bénéficier du CTI et gagner sur leurs revendications, qui seront massivement en grève et manifestation partout en France le 23 mai prochain.

C'est pour cela que la Fédération CGT des Services Publics revendique :

- Le retrait de la réforme des retraites ;
- La prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75 % du salaire des 6 derniers mois ;
- L'augmentation immédiate des salaires : +192 sous forme de CTI dit « Prime Ségur » pour tous les agents travaillant dans le secteur social, médico-social et de l'animation de la Fonction Publique Territoriale ;
- La revalorisation des grilles indiciaires, le dégel et le rattrapage de la valeur du point d'indice d'au moins 10 %, à l'image de ce qu'ont gagné en mars dernier les fonctionnaires en Allemagne ;
- Mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation, à l'image des rémunérations indexées sur l'inflation pour les fonctionnaires belges ;
- L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications de nos métiers ;
- Une stricte égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;
- La baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaires ;
- L'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique.

Ainsi, la CGT appelle à une nouvelle journée de mobilisation par la grève et la manifestation partout en France, dans l'unité la plus large, le mardi 23 mai 2023. Il est urgent Monsieur le Ministre, d'augmenter les salaires et non pas d'allonger le temps de travail !

La Fédération CGT des Services Publics vous sollicite également de nouveau pour nous accorder une audience et mettre en place des mesures urgentes revendiquées par les agents et salariés, et ce, aussi rapidement que la situation est cruciale.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services Publics,  
Natacha POMMET,



Secrétaire Générale.